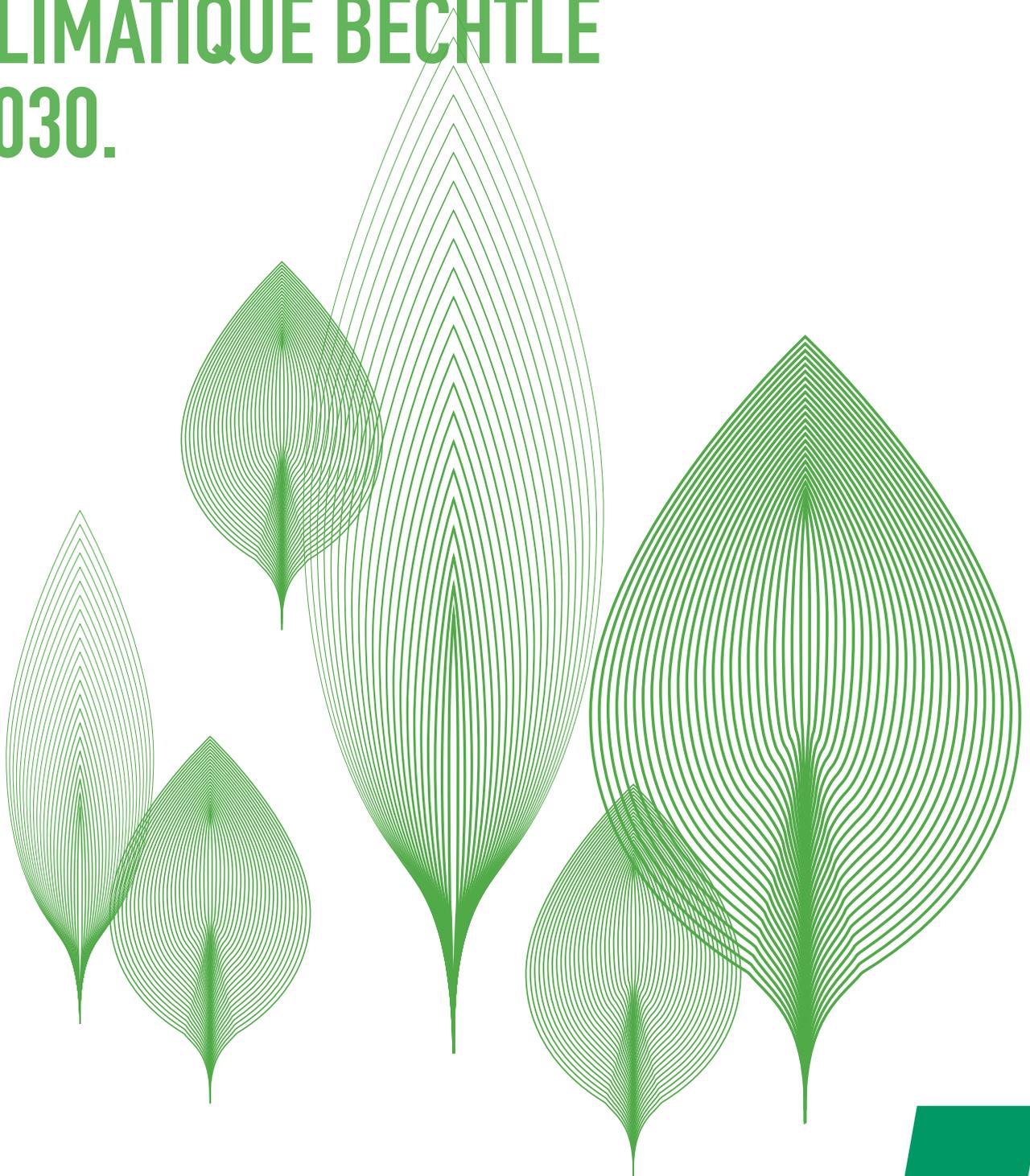
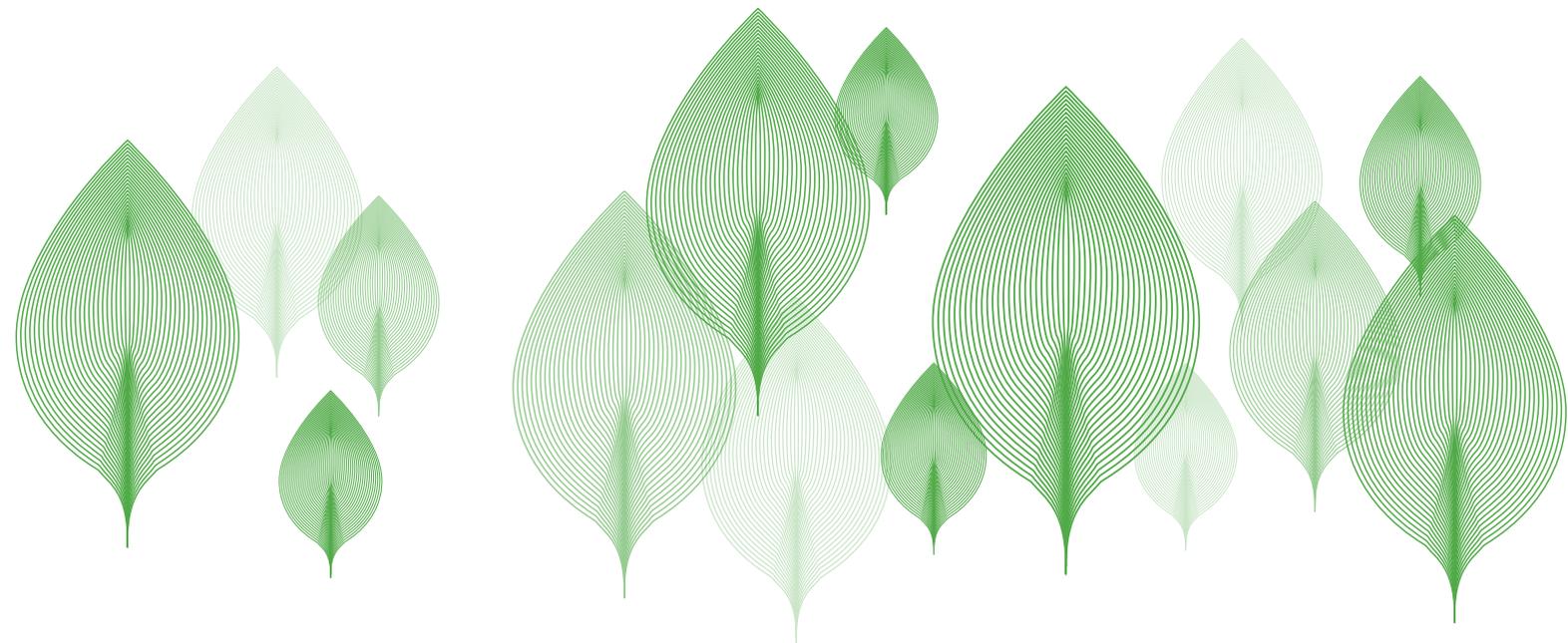


STRATÉGIE DE PROTECTION CLIMATIQUE BECHTLE 2030.



Votre partenaire informatique.
Aujourd'hui et demain.





STRATÉGIE DE PROTECTION CLIMATIQUE BECHTLE 2030. ÉVITER. RÉDUIRE. COMPENSER.

Pour la réussite pérenne d'une entreprise, il est certes essentiel d'enregistrer des performances économiques mais le respect de la nature et l'utilisation raisonnable des ressources, l'est tout autant. En tant que société responsable nous accordons donc une très grande importance à tous les thèmes environnementaux au sein de nos activités de gestion durable. En optimisant nos processus métiers, nous pouvons réduire les émissions, préserver des ressources et minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. Nous contribuons ainsi à la protection de l'environnement et du climat. La manière dont nous souhaitons atteindre ces objectifs est définie dans la stratégie de protection climatique 2030 de Bechtle, publiée en août 2022. Le cœur de la stratégie de protection climatique est l'objectif de neutralité climatique d'ici 2030, avec des objectifs de réduction et des mesures concrètes. Bechtle définit la neutralité climatique comme la neutralité du bilan CO₂.



Stratégie de protection
climatique Bechtle 2030

Les objectifs de réduction fixés comprennent les émissions directes, indirectes de gaz à effet de serre provenant de la chaîne de valeur en amont et en aval. La stratégie de protection climatique complète la stratégie de durabilité 2030 de Bechtle et suit l'approche « éviter - réduire - compenser ». Elle est un élément supplémentaire dans le cadre des activités de durabilité qui contribue de manière globale aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat. Pour accompagner les réductions prévues, nous veillons à éviter et à compenser ou neutraliser les émissions grâce à un projet de protection climatique certifié.

Les objectifs de réduction du CO₂, gaz à effet de serre, se répartissent, entre différentes catégories d'émission tout au long de la chaîne de création de valeur conformément au Green House Gas Protocol et qui sont appelées "scope" : Les émissions doivent donc selon le scope 1 (installations de l'entreprise et parc automobile) et le scope 2 (énergie achetée pour l'utilisation propre), être réduites de 60 % chacune d'ici 2030. La réduction des émissions du scope 3, qui se rapportent à la chaîne de valeur en amont et en aval, doit être de 30 %.

Cette feuille de route ambitieuse s'inspire des objectifs de réduction scientifiquement fondés de la Science Based Target Initiative (SBTI). Au sein de la SBTi, le Carbon Disclosure Project (CDP), le Pacte mondial des Nations unies, le World Resources Institute et le World Wide Fund for Nature collaborent depuis 2015 pour fixer des objectifs climatiques transparents et comparables, fondés sur des données scientifiques.

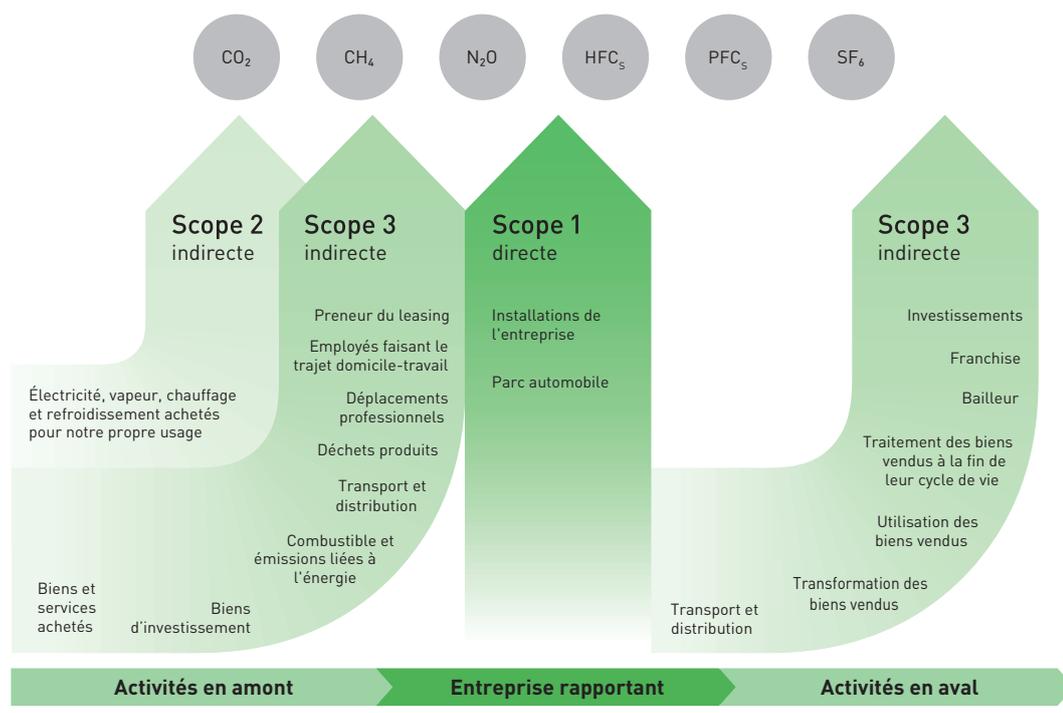
CATÉGORIE D'ÉMISSIONS DE CO₂ (SCOPE) 1-3 SELON LE GREEN HOUSE GAS PROTOCOL.

Pour le rapport sur le dioxyde de carbone, gaz à effet de serre que nous émettons, nous adoptons les approches du Greenhouse Gas Protocol, qui a été créé grâce à la participation d'ONG et de scientifiques et qui a pour objectif de standardiser le rapport des entreprises et des organisations sur leurs émissions et de les rendre ainsi comparables. Le Greenhouse Gas Protocol différencie trois secteurs d'émission de CO₂ que l'on appelle les scopes.



ghgprotocol.org

APERÇU DES SCOPES ET DES ÉMISSIONS TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE CRÉATION DE VALEURS CONFORMÉMENT AU GREENHOUSE GAS PROTOCOL.



Source : GHG Protocol : Corporate Value Chain Accounting Reporting Standard, page 5

Selon cette distinction, l'énergie de chauffage à base de combustibles fossiles utilisée dans les bâtiments de Bechtle et les émissions de CO₂ générées par le parc automobile de Bechtle font partie du scope 1. Le scope 2 comprend les émissions des sources d'énergie comme l'électricité ou le chauffage collectif que nous achetons à des tiers. Les émissions du scope 3 se rapportent aux activités qui sont en amont (upstream) ou en aval (downstream) de la chaîne de valeur (voir graphique). Dans le rapport sur la durabilité Bechtle 2021, nous avons pour la première fois calculé les émissions CO₂ indirectes du scope 3 pour Bechtle. Pour cela, nous avons tout d'abord réalisé une analyse de matérialité des 15 catégories d'émission au total du scope 3 selon le Green House Gas Protocol et identifié les sept catégories pertinentes pour Bechtle :

ÉMISSIONS.

- Scope 3.1 : Achats de biens et services
- Scope 3.3 : Émissions liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans le scope 1 et 2)
- Scope 3.4 : Transport et distribution en amont
- Scope 3.5 : Eau
- Scope 3.6 : Déplacements professionnels
- Scope 3.7 : Déplacements domicile travail
- Scope 3.9 : Transport et distribution en aval
- Scope 3.11 : Utilisation des produits achetés

Suite à l'analyse de matérialité, Bechtle concentre ses mesures de protection du climat sur les principales sources d'émissions de CO₂ dans les domaines de la mobilité, de l'énergie, de l'approvisionnement et de la logistique. Parallèlement, il est important de sensibiliser les parties prenantes internes et externes au thème de la protection climatique.

APERÇU DES THÈMES PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE DE PROTECTION CLIMATIQUE 2030 DE BECHTLE :

ÉNERGIE

- Améliorer l'efficacité énergétique de nos sites
- Production d'électricité propre, utilisation de la géothermie
- Achat d'électricité verte

MOBILITÉ

- Stratégie de parc automobile durable
- Intensification des propulsions alternatives
- Voyages et déplacements pendulaires respectueux de l'environnement

APPROVISIONNEMENT

- Stratégie d'approvisionnement durable
- Collaboration étroite avec les fournisseurs

LOGISTIQUE

- Logistique plus respectueuse du climat (emballage et transport)

SENSIBILISATION

- Sensibilisation des parties prenantes internes et externes

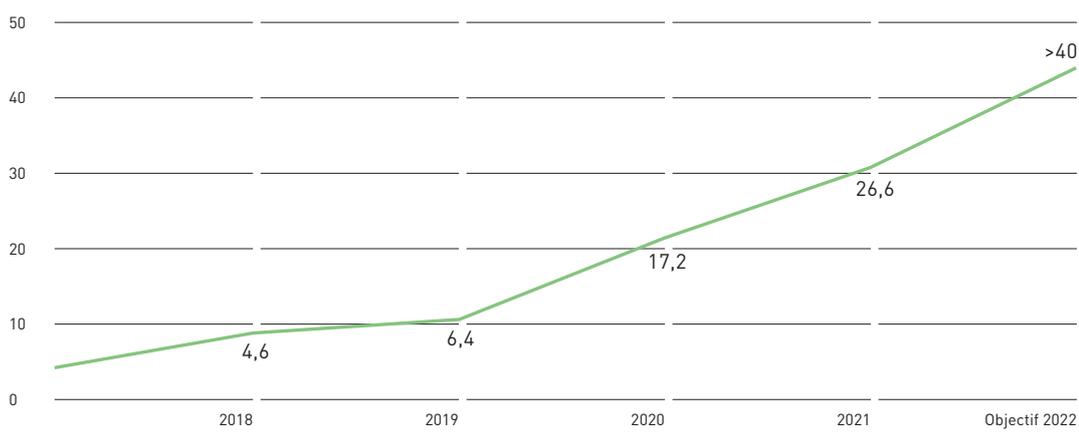
PARC AUTOMOBILE ET IMMOBILIER.

Dans le domaine du scope 1, le parc automobile est au centre des mesures. En poursuivant et en développant la stratégie de parc automobile durable déjà en place, Bechtle passera progressivement à des méthodes de propulsion durables d'ici 2030. Dès juillet 2022, la part des motorisations alternatives dans le parc atteindra 30 %. En décembre 2020, elles ne représentaient que 17,2 %. D'ici fin 2030, il est prévu de poursuivre de manière conséquente l'augmentation des propulsions alternatives.

PART DES MOTORISATIONS ALTERNATIVES DANS LA FLOTTE DE VÉHICULES BECHTLE

EN ALLEMAGNE

en %



Parallèlement au développement d'une flotte de véhicules électriques, il est particulièrement important de développer l'infrastructure de recharge sur l'ensemble du territoire afin d'offrir aux collaborateurs des possibilités de recharge proches de leur lieu de travail. Ainsi, le nombre de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides sur les sites Bechtle en Allemagne et en Autriche a été considérablement augmenté pour atteindre 445 bornes de recharge, dont 139 au siège du groupe à Neckarsulm (état juin 2022).

Le catalogue de mesures pour le groupe Bechtle comprend également des concepts immobiliers durables ainsi que, dans le domaine de la catégorie scope 2, l'approvisionnement en énergie respectueux du climat. Dans ce domaine, l'entreprise mise notamment sur l'achat d'électricité verte et sur l'autoproduction au moyen de la photovoltaïque et de la géothermie.

LES ÉMISSIONS DE CO₂ LE LONG DE LA CHAÎNE DE CRÉATION DE VALEUR.

Dans le domaine des émissions scope 3, qui se produisent en amont et en aval de la chaîne de création de valeur, l'accent est mis sur la sous-catégorie du scope 3.1 « biens et services achetés ». La coopération avec les fournisseurs, une stratégie d'achat durable ainsi que la définition d'une gamme Green IT sont les mesures déterminantes pour atteindre une réduction de 30 % des émissions du scope 3 d'ici 2030. En outre, Bechtel rend progressivement la logistique et la mobilité de ses activités commerciales plus respectueuses du climat. L'ouverture du deuxième hub logistique dans le nord de l'Allemagne joue ici un rôle clé pour réduire considérablement les distances de transport des marchandises dans la région du nord de l'Allemagne.

Un programme d'apprentissage en ligne a été mis au point pour sensibiliser les collaborateurs.

Depuis 2015, nous publions toutes les mesures et les progrès réalisés de manière transparente dans notre rapport de durabilité annuel. Vous le retrouverez sur bechtel.com/fr/developpement-durable



bechtel.com/fr/developpement-durable

Une présentation détaillée de la stratégie de durabilité 2030 de Bechtel, du management de la durabilité ainsi que du programme de durabilité est disponible dans le rapport de durabilité 2021 de Bechtel.

Bechtel est signataire du Pacte mondial des Nations unies et de la Charte WIN et fait régulièrement contrôler ses performances en matière de développement durable par EcoVadis.

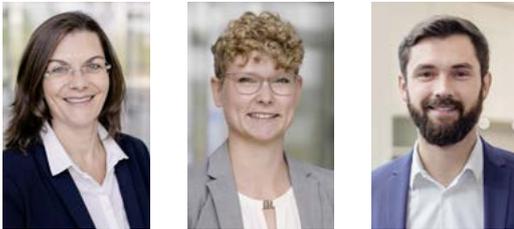


CONTACT.

Auteur

Bechtle AG
Bechtle Platz 1
74172 Neckarsulm
Tél. +49 (0) 7132 981 -0
sustainability@bechtle.com
bechtle.com/fr/developpement-durable

Contacts



Dr. Nicole Diehlmann

Communication d'entreprise, Communication développement durable, Bechtle AG

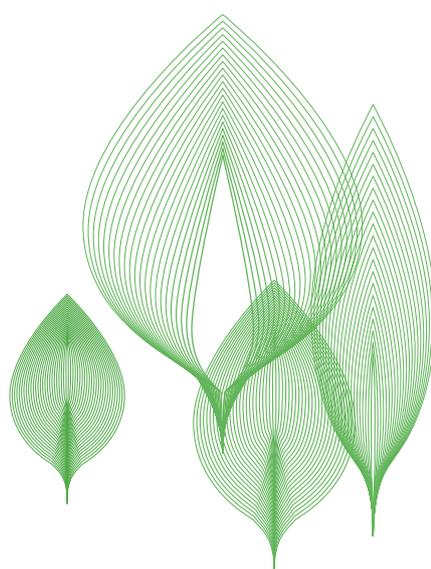
Veronika Gänsbauer

Contrôle du développement durable, Contrôle du groupe/Stratégie de protection climatique, Bechtle AG

Arthur Schneider

Directeur de la gestion de la durabilité, Bechtle AG

 sustainability@bechtle.com
bechtle.com/fr/developpement-durable



Bechtle AG
Bechtle Platz 1, 74172 Neckarsulm
Téléphone +49 (0) 7132 981-0

sustainability@bechtle.com
bechtle.com/fr/developpement-durable

Votre partenaire informatique.
Aujourd'hui et demain.

